

## Energie : la moitié des entreprises n'ont pas signé de contrat pour 2023 ; les aides détaillées

« Électricité : l'ultimatum lancé aux entreprises pour signer leur contrat », titre **Le Figaro**, qui relaie l'avertissement de la CRE : si elles n'ont pas ouvert, d'ici à vendredi, des négociations avec leur fournisseur, elles ne pourront bénéficier du nucléaire pas cher, dans le cadre de l'Arenh. La moitié des entreprises qui devaient trouver un contrat pour 2023 l'ont signé. Mais parmi l'autre moitié, une part non négligeable attend encore et n'a même pas demandé de devis, remontent les fournisseurs qu'Emmanuelle Wargon a rencontrés en fin de semaine dernière. « Cela ne sert plus à rien d'attendre », explique la présidente de la CRE au Figaro. De plus, le Parlement a voté un amortisseur qui viendra réduire le coût de l'électricité des PME en 2023, sur la partie dépendant des prix de marché. En prenant en compte la partie Arenh du contrat, cela ramènera le prix moyen des contrats à 180 euros le MWh. (Le Figaro, p.23)

« La nouvelle aide aux « énérgo-intensifs » risque de manquer sa cible », titre ensuite Le Figaro, indiquant que son lancement, initialement prévu aujourd'hui, va être décalé de quelques jours ou une poignée de semaines. « Des réunions doivent encore avoir lieu avec Bercy pour déterminer les modalités pratiques permettant l'application de ce dispositif », explique Frank Roubanovitch, président du Cleee, association qui regroupe des grands consommateurs d'énergie industriels et tertiaires en France. Le quotidien rappelle que le premier dispositif, lancé au printemps, a été un échec retentissant, comme Bruno Le Maire l'avait reconnu. Le gouvernement a donc communiqué sur sa volonté de simplifier. Mais « la nouvelle mouture a de grandes chances de se tromper à nouveau de cibles, concernant les grands groupes énérgo-intensifs, estime Nicolas de Warren. Certains s'alarment également d'un amortisseur trop léger par rapport à la hausse totale de la facture. Si le dispositif d'aide aux grandes entreprises apparaît complexe, celui ciblant les PME devrait être beaucoup plus simple, poursuit Le Figaro, précisant notamment qu'il sera automatique. (Le Figaro, p.23)